REPUBLIQUE FRANÇAISE

Publié le 05/07/2023 Mis en ligne le 06/07/2023

Numéro SIRET 20003482500071

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT TRANSPORTS PUBLICS M43 AGGLOMERATION DU GRAND GUERET

POSTE COMPTABLE DE : SGC GUERET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET: TRANSPORTS PUBLICS (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Sommane	
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
•	_
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20230629-161-23-BF Date de réception préfecture : 05/07/2023	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES RECETTES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)		
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	1 779 824,97	G	1 834 087,10	G-A	54 262,13
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	197 850,30	Н	187 043,88	Н-В	-10 806,42

Report en section С 0,00 | 338 039,98 REPORTS DE d'exploitation (002) (si déficit) (si excédent) L'EXERCICE D 0,00 Report en section **109 724,65** J N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 2 087 399,92 A+B+C+D	Q= G+H+I+J 2 359 170,96	=Q-P 271 771,04

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
	Section d'investissement	F	3 942,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 942,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 779 824,97	= G+I+K	2 172 127,08	392 302,11
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	311 516,95	= H+J+L	187 043,88	-124 473,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 091 341,92	= G+H+I+J+K+L	2 359 170,96	267 829,04

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 3 942,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 Accuse de	éception en préfecture 0,00
13	Subventions d'investissement	023- 8 0 0 63-	825-20230629-161-23-BF 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 942,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

			•			0
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	1 415 780,56	1 221 642,07	70 794,53	0,00	123 343,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 362,00	390 027,21	4 383,00	0,00	36 951,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 282,39	1 012,56	0,00	0,00	269,83
Т	otal des dépenses de gestion courante	1 848 424,95	1 612 681,84	75 177,53	0,00	160 565,58
66	Charges financières	22 200,00	21 706,08	0,00	0,00	493,92
67	Charges exceptionnelles	660,00	15,00	0,00	0,00	645,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	1 043,20	1 037,81			5,39
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	13 159,08				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	1 885 487,23	1 635 440,73	75 177,53	0,00	174 868,97
023	Virement à la section d'investissement (4)	197 616,80				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 000,00	69 206,71			5 793,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	272 616,80	69 206,71			203 410,09
	TOTAL	2 158 104,03	1 704 647,44	75 177,53	0,00	378 279,06
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)				
-		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges	0,00	5 797,85	0,00	0,00	-5 797,85		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 000,00	89 892,66	0,00	0,00	-9 892,66		
73	Produits issus de la fiscalité(5)	1 136 000,00	1 125 775,76	0,00	0,00	10 224,24		
74	Subventions d'exploitation	591 447,25	591 667,20	0,00	0,00	-219,95		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,16	0,00	0,00	-1,16		
-	Total des recettes de gestion courante	1 807 447,25	1 813 134,63	0,00	0,00	-5 687,38		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	3 285,00	11 620,67	0,00	0,00	-8 335,67		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00		
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	1 810 732,25	1 824 755,30	0,00	0,00	-14 023,05		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 331,80	9 331,80			0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		
	(uniquement en M44) (4)							
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	9 331,80	9 331,80			0,00		
	TOTAL	1 820 064,05	1 834 087,10	0,00	0,00	-14 023,05		
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	338 039,98						

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	20 150,00	2 550,00	0,00	17 600,00
21	Immobilisations corporelles	34 285,00	0,00	3 942,00	30 343,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 962,52	3 265,89	0,00	4 696,63
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	62 397,52	5 815,89	3 942,00	52 639,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 000,00	182 702,61	0,00	2 297,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 000,00			
	Total des dépenses financières	209 000,00	182 702,61	0,00	26 297,39
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	271 397,52	188 518,50	3 942,00	78 937,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 331,80	9 331,80		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	9 331,80	9 331,80		0,00
	TOTAL	280 729,32	197 850,30	3 942,00	78 937,02
	Pour information	109 724,65			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	197 616,80			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	75 000,00	69 206,71		5 793,29
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	272 616,80	69 206,71		203 410,09
	TOTAL	390 453,97	187 043,88	0,00	203 410,09
	Pour information	0,00	0		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 292 436,60		1 292 436,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	394 410,21		394 410,21
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 012,56		1 012,56
66	Charges financières	21 706,08	0,00	21 706,08
67	Charges exceptionnelles	15,00	0,00	15,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 037,81	69 206,71	70 244,52
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 710 618,26	69 206,71	1 779 824,97

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 779 824 97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement <i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	182 702,61	0,00	182 702,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations(reprises) Dépréciation des immobilisations Dépréciat° des stocks et en-cours	2 550,00 0,00 0,00 3 265,89 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 9 331,80 0,00	2 550,00 0,00 0,00 3 265,89 0,00 0,00 9 331,80 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	188 518,50	9 331,80	197 850,30

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	109 724,65
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	307 574,95

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Sul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 797,85		5 797,85
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	89 892,66		89 892,66
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	1 125 775,76		1 125 775,76
74	Subventions d'exploitation	591 667,20		591 667,20
75	Autres produits de gestion courante	1,16		1,16
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 11 620,67 0,00	0,00 0,00 9 331,80 0,00	0,00 11 620,67 9 331,80 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	1 824 755,30	9 331,80	1 834 087,10

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	338 039,98
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 172 127,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 69 206,71	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 69 206,71
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 <i>4</i> 81	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	69 206,71	69 206,71

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	117 837,17
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	187 043,88

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	_	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)	=135115 (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 415 780,56	1 221 642,07	70 794,53	0,00	123 343,96
60227	Titres de transport	2 080,00	0,00	0,00	0,00	2 080,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	7 000,00	6 231,12	60,00	0,00	708,88
6063	Fournitures entretien et petit équipt	12 500,00	5 522,42	239,58	0,00	6 738,00
6064	Fournitures administratives Carburants	1 500,00	675,65	0,00	0,00	824,35
6066 6068	Autres matières et fournitures	42 500,00 8 609,00	36 394,25 7 173,16	6 105,75 58,33	0,00 0,00	0,00 1 377,51
611	Sous-traitance générale	2 700,00	700,00	0,00	0,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	28 000,00	26 509,84	0,00	0,00	1 490,16
6135	Locations mobilières	5 089,56	3 234,09	899,06	0,00	956,41
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	984,00	0,00	0,00	16,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 811,00	1 811,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	38 000,00	21 420,45	520,00	0,00	16 059,55
6156	Maintenance	11 500,00	6 267,45	20,30	0,00	5 212,25
6161	Multirisques	10 111,35	9 881,77	0,00	0,00	229,58
6168	Autres	2 500,00	19,00	0,00	0,00	2 481,00
618	Divers	3 616,00	1 716,00	0,00	0,00	1 900,00
6226	Honoraires	147,00	147,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6236 6238	Catalogues et imprimés Divers	3 000,00	1 999,45 870 00	0,00	0,00	1 000,55 1 630 00
6238	Transports collectifs personnel	2 500,00 1 200 000,00	870,00 1 065 700,25	0,00 62 891,51	0,00 0,00	1 630,00 71 408,24
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	71 408,24 500,00
6256	Missions	928,00	0,00	0,00	0,00	928,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	20,85	0,00	0,00	479,15
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	767,01	0,00	0,00	3 232,99
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 100,74	0,00	0,00	-100,74
6281	Concours divers (cotisations)	20 700,00	19 500,00	0,00	0,00	1 200,00
6287	Remboursements de frais	888,65	549,15	0,00	0,00	339,50
6288	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6358	Autres droits	1 000,00	847,42	0,00	0,00	152,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 362,00	390 027,21	4 383,00	0,00	36 951,79
6218	Autre personnel extérieur	139 972,00	34 201,29	4 383,00	0,00	101 387,71
6331	Versement de mobilité	1 000,00	819,00	0,00	0,00	181,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	872,00	0,00	0,00	128,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
6411	Salaires, appointements, commissions	203 000,00	176 366,35	0,00	0,00	26 633,65
64141 6451	Indemnité inflation Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 61 000,00	700,00 52 796,76	0,00 0,00	0,00 0,00	-700,00 8 203,24
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 000,00	7 049,00	0,00	0,00	951,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	13 000,00	11 835,08	0,00	0,00	1 164,92
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 120,00	1 971,60	0,00	0,00	148,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	770,00	216,00	0,00	0,00	554,00
6476	Vêtements de travail	1 500,00	1 469,05	0,00	0,00	30,95
648	Autres charges de personnel	0,00	101 646,08	0,00	0,00	-101 646,08
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 282,39	1 012,56	0,00	0,00	269,83
6541	Créances admises en non-valeur	850,00	806,78	0,00	0,00	43,22
6542	Créances éteintes	426,39	202,75	0,00	0,00	223,64
658	Charges diverses de gestion courante	6,00	3,03	0,00	0,00	2,97
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 848 424,95	1 612 681,84	75 177,53	0,00	160 565,58
	= (011+012+014+65)					
66	Charges financières (b) (5)	22 200,00	21 706,08	0,00	0,00	493,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 950,00	20 652,92	0,00	0,00	1 297,08
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	250,00	1 053,16	0,00	0,00	-803,16
67	Charges exceptionnelles (c)	660,00	15,00	0,00	0,00	645,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	660,00	15,00	0,00	0,00	645,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	1 043,20	1 037,81	2,30	2,20	5,39
		•				
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 043,20	1 037,81			5,39
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	13 159,08		Accusé de	11/2 /11/11/2 // 12/2	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 885 487,23	1 635 440,73	75 ³¹⁷ 7,53	eption préfecture 0.05	^{07/2023} 174 868,97
	= a+b+c+d+e+f					

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
023	Virement à la section d'investissement	197 616,80				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	75 000,00	69 206,71			5 793,29
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	75 000,00	69 206,71			5 793,29
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	272 616,80	69 206,71			203 410,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	272 616,80	69 206,71			203 410,09
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 158 104,03	1 704 647,44	75 177,53	0,00	378 279,06
D (Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Ī	Montant des ICNE de l'exercice	2 383,86
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 330,70
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 053,16

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 41.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

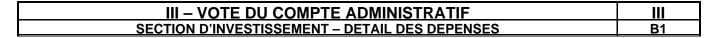


Chap/	Libellé (1)	2 (11)	Crédits empl	loyés (ou restan	t à employer)	
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	5 797,85	0,00	0,00	-5 797,85
64198	Autres remboursements	0,00	5 097,85	0,00	0,00	-5 097,85
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 000,00	89 892,66	0,00	0,00	-9 892,66
7061	Transport de voyageur	80 000,00	89 892,66	0,00	0,00	-9 892,66
73	Produits issus de la fiscalité (3)	1 136 000,00	1 125 775,76	0,00	0,00	10 224,24
734	Versement de mobilité	1 136 000,00	1 125 775,76	0,00	0,00	10 224,24
74	Subventions d'exploitation	591 447,25	591 667,20	0,00	0,00	-219,95
7472	Subv. exploitat° Régions	581 947,25	581 947,25	0,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	9 500,00	9 719,95	0,00	0,00	-219,95
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,16	0,00	0,00	-1,16
7588	Autres	0,00	1,16	0,00	0,00	-1,16
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 807 447,25	1 813 134,63	0,00	0,00	-5 687,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 285,00	11 620,67	0,00	0,00	-8 335,67
778	Autres produits exceptionnels	3 285,00	11 620,67	0,00	0,00	-8 335,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 810 732,25	1 824 755,30	0,00	0,00	-14 023,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 331,80	9 331,80			0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	9 331,80	9 331,80			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	9 331,80	9 331,80			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	1 820 064,05	1 834 087,10	0,00	0,00	-14 023,05
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	338 039,98				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

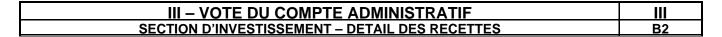
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 150,00	2 550,00	0,00	17 600,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 150,00	2 550,00	0,00	17 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	34 285,00	0,00	3 942,00	30 343,00
2182	Matériel de transport	29 000,00	0,00	0,00	29 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 285,00	0,00	3 942,00	-657,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 962,52	3 265,89	0,00	4 696,63
2312	Terrains	6 467,75	1 771,12	0,00	4 696,63
2313	Constructions	1 494,77	1 494,77	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	62 397,52	5 815,89	3 942,00	52 639,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 000,00	182 702,61	0,00	2 297,39
1641	Emprunts en euros	185 000,00	182 702,61	0,00	2 297,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 000,00			
	Total des dépenses financières	209 000,00	182 702,61	0,00	26 297,39
7	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	271 397,52	188 518,50	3 942,00	78 937,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 331,80	9 331,80		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	9 331,80	9 331,80		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 331,80	9 331,80		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	9 331,80	9 331,80		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	280 729,32	197 850,30	3 942,00	78 937,02
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	109 724,65			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
1068	Autres réserves	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	117 837,17	117 837,17	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	197 616,80			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	75 000,00	69 206,71		5 793,29
28033	Frais d'insertion	893,29	0,00		893,29
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 500,60	8 600,60		4 900,00
28182	Matériel de transport	55 264,21	55 264,21		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 175,64	2 175,64		0,00
28184	Mobilier	712,48	712, <i>4</i> 8		0,00
28188	Autres	2 453,78	2 <i>4</i> 53,78		0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	272 616,80	69 206,71		203 410,09
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	272 616,80	69 206,71		203 410,09
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	390 453,97	187 043,88	0,00	203 410,09
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

All Delaie Dec one Direction (1)							
	Date de la			Montant des ren	nboursements N		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement							
51928 Autres avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
9622871016	24/09/2020	550 000,00	200 000,00	1 065,04	200 000,00	0,00	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		550 000,00	200 000,00	1 065,04	200 000,00	0,00	

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 617 010,20									
1641 Emprunts en euros (total)					2 617 010,20									
032595E	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2019	08/10/2019	25/01/2020	232 762,80	F	Taux fixe à 0.7	0,700	0,702	EUR	Т	С	0	A-1
1523/001BP+BIM+BTP*	SOCIETE GENERALE	15/12/2016	20/12/2016	20/03/2017	30 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,500	0,508	EUR	Т	С	0	A-1
1523214BTP	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2015	25/05/2016	25/08/2016	500 000,00	V	(Euribor 3M + 1.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,250	1,274	EUR	Т	С	0	A-1
1862-Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/12/2017	30/10/2018	30/01/2019	78 800,00	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,450	0,457	EUR	Т	С	0	A-1
2013-001 BP + BIM + BT + BTP*	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2013	23/01/2014	23/04/2014	81 000,00	V	(Euribor 3M + 1.58)-Floor -1.58 sur Euribor 3M	1,882	1,923	EUR	Т	С	0	A-1
2013-003 BP + BT + BTP *	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2013	23/01/2014	23/04/2014	81 000,00	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	1,852	1,892	EUR	Т	С	0	A-1
2014-001 BP + BT + BTP *	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2013	20/12/2014	19/03/2015	233 500,00	V	(Euribor 3M + 1.58)-Floor -1.58 sur Euribor 3M	1,659	1,694	EUR	Т	С	0	A-1
2014-002 BP + BT + BECO + BTP *	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2013	20/12/2014	19/03/2015	74 000,00	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	1,629	1,663	EUR	Т	С	0	A-1
2015-001 BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	SFIL CAFFIL	03/12/2014	06/11/2015	01/03/2016	260 652,70	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	2,005	EUR	Т	С	0	A-1
2015-002BP + BIM + BT +	SFIL CAFFIL	31/12/2014	06/11/2015	01/03/2016	58 216,00	F	Taux fixe à	1,650	1,660	EUR	Т	С	0	A-1
BTP-emprunt éclaté							1.65 %			l [Accusé de réce 023-20003482	ption en préfe	tture	

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
2177	SOCIETE GENERALE	14/12/2018	21/12/2018	21/03/2019	368 078,70	F	Taux fixe à	1,350	1,377	EUR	Т	С	0	A-1
278511E	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2020	26/11/2020	25/03/2021	69 000,00	F	1.35 % Taux fixe à 0.54 %	0,540	0,541	EUR	Т	С	0	A-1
4202564BTP	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2013	25/01/2014	25/04/2014	244 000,00	F	Taux fixe à 3.02 %	3,020	3,054	EUR	Т	С	0	A-1
4202571BTP	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2013	25/01/2014	25/04/2014	156 000,00	F	Taux fixe à 3.6	3,600	3,649	EUR	Т	С	0	A-1
8922669/8922672	SOCIETE GENERALE	30/10/2017	30/10/2017	30/01/2018	150 000,00	٧	% (Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,500	0,508	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00		Sur Eurisor Sivi							
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 617 010,20									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pour caute de réception en préfecture

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pour caute de réception en préfecture : 05/07/2023

- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 398 692,29					182 702,61	20 652,92	0,00	2 383,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 398 692,29					182 702,61	20 652,92	0,00	2 383,88
032595E	N	0,00	A-1	201 412,80	16,82	F	Taux fixe à 0.7 %	0,698	10 450,00	1 289,27	0,00	224,53
1523/001BP+BIM+BTP*	N	0,00	A-1	18 001,20	8,97	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,823	1 999,80	147,27	0,00	14,01
1523214BTP	N	0,00	A-1	283 333,42	8,40	٧	(Euribor 3M + 1.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,559	33 333,32	4 204,78	0,00	891,94
1862-Consolidation	N	0,00	A-1	57 786,71	10,83	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,787	5 253,32	318,95	0,00	204,52
2013-001 BP + BIM + BT + BTP*	N	0,00	A-1	22 534,57	6,06	٧	(Euribor 3M + 1.58)-Floor -1.58 sur Euribor 3M	1,596	3 466,84	292,90	0,00	126,14
2013-003 BP + BT + BTP *	N	0,00	A-1	10 122,43	1,06	٧	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	1,476	8 100,79	178,02	0,00	58,37
2014-001 BP + BT + BTP *	N	0,00	A-1	108 989,33	6,97	V	(Euribor 3M + 1.58)-Floor -1.58 sur Euribor 3M	1,603	15 563,67	1 803,28	0,00	132,26
2014-002 BP + BT + BECO + BTP *	N	0,00	A-1	14 800,67	1,97	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	1,523	7 399,90	281,33	0,00	17,82
2015-001 BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	N	0,00	A-1	139 020,70	7,92	F	Taux fixe à 1.99 %	1,985	17 376,00	2 982,38	0,00	222,84
2015-002BP + BIM + BT + BTP-emprunt éclaté	N	0,00	A-1	17 455,35	2,92	F	Taux fixe à 1.65 %	1,647	5 823,00	348,29	0,00	23,22
2177	N	0,00	A-1	269 933,73	10,97	F	Taux fixe à 1.35 %	1,365	24 536,24	3 903,80	0,00	101,22
278511E	N	0,00	A-1	59 800,00	13,23	F	Taux fixe à 0.54 %	0,539	4 600,00	Accuse de re 023-200034 Date de réce	ception en préfecture 325-20230629-161-23-B ption préfecture : 05/07/	4,49 F 2023

				_		Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
			0-15				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
4202564BTP	N	0,00	A-1	30 500,00	1,07	F	Taux fixe à 3.02	3,018	24 400,00	1 381,66	0,00	0,00
4202571BTP 8922669/8922672	N	0,00 0,00	A-1 A-1	65 000,00 100 001,38	6,07 9,83	F V	% Taux fixe à 3.6 % (Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,592 0,837	10 400,00 9 999,73	2 574,00 608,54	0,00 0,00	0,00 362,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00			Euribor Sivi		0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 398 692,29					182 702,61	20 652,92	0,00	2 383,88

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		7 (110	. / (1 ()) 1 () ()	<u> </u>		1017111	<u> </u>	<u> </u>	AUX (HONG					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A11.4 111 0E0	GIE DE LA REPAR	TITION DE E ENOC	0110 (1)		
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 398 692,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT) : €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
L	Documents durbanisme : frais détude, élaboration, modification, révision	10	19/06/2018
L	Frais détude non suivie de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais détude suivie de réalisation	0	19/06/2018
L	Frais dinsertion non suivis de réalisation	5	19/06/2018
L	Frais dinsertion suivis de réalisation	0	19/06/2018
L	Logiciel bureautique, antivirus	2	19/06/2018
L	Autres logiciels	5	19/06/2018
L	Subvention déquipement versée	15	19/06/2018
L	Terrains	0	19/06/2018
L	Plantations	15	19/06/2018
L	Bâtiment non productif de revenu	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles non productifs de revenus	0	19/06/2018
L	Agencement et aménagement des immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus	25	19/06/2018
L	Immeubles productifs de revenus (crédit-bail)	15	19/06/2018
L	Bâtiments durables	30	19/06/2018
L	Gare ferroviaire-routière	35	19/06/2018
L	Bâtiment léger et abri	15	19/06/2018
L	Installations électriques et téléphoniques	15	19/06/2018
L	Installations de chauffage et chaudière	10	19/06/2018
L	Installations de ventilation	10	19/06/2018
L	Mobilier urbain	12	19/06/2018
L	uvre dart	0	19/06/2018
L	Matériel spécifique de voirie	10	19/06/2018
L	Véhicule léger (voiture)	8	19/06/2018
L	Véhicule utilitaire et industriel (camionnette et minibus)	8	19/06/2018
L	Camion, bus, car	12	19/06/2018
L	Cycles	3	19/06/2018
L	Matériel informatique (ordinateur, tablette)	5	19/06/2018
L	Matériel informatique (périphérique)	3	19/06/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/06/2018
L	Matériel audiovisuel	6	19/06/2018
L	Mobilier	12	19/06/2018
L	Coffre-fort	20	19/06/2018
L	Jeux	6	19/06/2018
L	Equipements espaces verts	6	19/06/2018
L	Livres de bibliothèque, CD, DVD	10	19/06/2018
L	Equipements sportifs	15	19/06/2018
L	Agencement et aménagement de terrains	15	19/06/2018
L	Subvention dinvestissement transférable	0	19/06/2018
L	Réseaux délectricité	15	19/06/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 Accusé de réception en pre §23-200034825-20230629 Date de réception préfectu	-161-23- \$5 /06/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	209 000,00	I 182 702,61
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	185 000,00	182 702,61
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	185 000,00	182 702,61
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	24 000,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	182 702,61	3 942,00	109 724,65	296 369,26

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	272 616,80	III 69 206,71
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	272 616,80	69 206,71
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	893,29	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 500,60	8 600,60
28182	Matériel de transport	55 264,21	55 264,21
28183	Matériel de bureau et informatique	2 175,64	2 175,64
28184	Mobilier	712,48	712,48
28188	Autres	2 453,78	2 453,78
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	197 616,80	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	69 206,71	0,00	0,00	117 837,17	187 043,88

	Мо	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	296 369,26
Ressources propres disponibles	IV	187 043,88
Solde	V = IV - II (3)	-109 325,38

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00	
Agent conducteur-receveur Agent d'information et de vente Chef contrôleur Contrôleur de route Sous-Chef de bureau		3,00 1,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 1,00 1,00 1,00	3,00 1,00 1,00 1,00 1,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR		IUNERATION (3)	COI	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent conducteur-receveur		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Agent d'information et de vente		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Chef contrôleur		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Contrôleur de route		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Sous-Chef de bureau		OTR		0,00	A CDI droit privé	CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex :

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		-	-	
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
- ADHESION	AGIR			6 000,00
- ADHESION	SYNDICAT MIXTE NOUVELLE AQUITAINE MOBILITES			13 500,00

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 52

VOTES: Pour: 52 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par (1) LE VICE PRESIDENT, A AIRE DES MONTS DE GUERET le 29/06/2023 (1) LE VICE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A AIRE DES MONTS DE GUERET, le 29/06/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRIEN SABINE		
AUCOUTURIER ALEX		
AUGER PIERRE		
BAILLIET THERRY		
BARBAIRE JEAN-LUC		
BARNAUD FRANCOIS		
BAYOL PHILIPPE		
BIDAN XAVIER		
BODEAU ERIC		
BOULANGER OLIVIA		
BOURDIER SYLVIE		
BRIGNOLI JEAN-PAUL		
BRUNATI GILLES		
CHATENET LUDIVINE		
CHENIER LUCETTE		
CLEDIERE ALAIN		
COMMERGNAT CORINNE		
DALOT MARIE-FRANCE		
DUBOSCLARD THIERRY		
ELIE MICHELE		
FAYARD MIREILLE	Accusé 023-200 Date de	de réception en préfecture 034825-20230629-161-23-BF réception préfecture : 05/07/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FERREIRA DE MATOS VERONIQUE		
FOURNIER MARIE-FRANCOISE		
GARGADENNEC ERWAN		
GEOFFRE-COINDAT MARY-LINE		
GODARD PATRICIA		
GUERIDE PATRICK		
GUERRIER Josiane		
LAVAUD CHRISTOPHE		
LAVERDAN-CHIOZZINI ELISABETH		
LECLERE HENRI		
LECRIVAIN JEAN-PIERRE		
LEFEVRE BERNARD		
MARTIAL JEAN-LUC		
MARTIN ARMELLE		
MORY CLAIRE		
MOUTAUD CHRISTOPHE		
OTT FRANCOISE		
PASTY MICHEL		
PINGAUD LUDOVIC		
PONSARD PHILIPPE		
ROUCHON GUY		
ROUGEOT PATRICK		
SAUVAGE MICHEL		
TONDUF CORINNE		
VADIC VERONIQUE		
VALENT-GIRAUD FABIENNE		
VALLES FRANCOIS		
VALLIERE DOMINIQUE		
VELGHE JACQUES	Accusé 023-200 Date de	de réception en préfecture 034825-20230629-161-23-BF réception préfecture : 05/07/2023
	Ľ	

IV – ANNEXES		
ARRETE ET SIGNATURES		
VIENNOIS GUILLAUME		
ZAPATA ANNIE		

Certifié exécutoire par (1) LE VICE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/07/2023, et de la publication le 06/07/2023

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : CONSEIL COMMUNAUTAIRE.